

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le vingt un septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme DEMARCQ Valérie, PETIT Denise.

MM. GELAS Gilles, GARDEUR Dominique, ROUDET Didier, BARBE Jean-David, FASS René, NEVEJANS Bruno, CHARMEIL Sébastien.

Mme ACIDE-REYNAUD Josiane a donné un pouvoir à M. Gilles GELAS

Mme MINGAT Agnès a donné un pouvoir à M. René FASS

**ETAIENT EXCUSES** : MM. LEYGNIER, DOUCET

**SECRETAIRE** : M. PETIT Denise

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**AVENIR DE LA POSTE (PRESENTATION PAR LA DIRECTRICE REGIONALE)**

Présentation du projet de la poste par la directrice régionale qui propose soit la création d'une Agence Postale Communale, soit le Relais Commerçant ou la fermeture à terme du bureau. Après discussion, le Conseil Municipal souhaite conserver la poste avec une ouverture plus large en adéquation avec les besoins de la population. Les baisses d'horaires successives entraînent forcément une baisse de fréquentation. Cependant, les responsables de la poste reprendront contact avec les commerçants pour le relais commerçant et le conseil sera rapidement informé de la suite donnée.

**OCCUPATION DU TERRAIN DE RUGBY**

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que le Club de Football de St Siméon de Bressieux cherche un terrain pour s'entraîner et demande d'occuper le terrain de Rugby de Brézins. Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas prêter le terrain de rugby, beaucoup trop de contraintes (traçage, remise en état etc...) et responsabilités.

**REPARATION PANNEAUX SIGNALÉTIQUE (06.08.2011) A LA CHARGE DE M. BRENIER**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le 06.08.2011, le fils de M. BRENIER a percuté un panneau signalétique sur la RD 130. Le montant de la réparation s'élève à **102.14 €**. Les frais sont à la charge de M. BRENIER. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **CHARGE** M. le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant à cette somme.

**BAIL LOCATIF APPARTEMENT LA POSTE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au départ de M. et Mme OZKUL de l'appartement remis en état par la commune au-dessus de la poste, une annonce est parue pour trouver un nouveau locataire. M. GARDEUR propose la candidature de M. COHET Paul et Melle BAFFERT Cylène pour un loyer mensuel de 581.88 € à compter du 06.08.2011.

M. le Maire n'étant pas disponible pour la signature du bail, il propose au conseil municipal de donner procuration à M. GARDEUR Dominique pour la signature chez Maître ZWICK, notaire à ST SIMEON DE BRESSIEUX.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présent DECIDE de fixer le montant du loyer à **581.88 €** par mois et **DONNE PROCURATION** à M. GARDEUR pour signer le bail chez Maître ZWICK, notaire.

### **ANNULATION TITRE M. VILLEGAS**

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que suite aux travaux rue de la gutine, M. VILLEGAS refuse de payer les travaux. Il est donc nécessaire de procéder à l'annulation du titre N° 97 bordereau 15. Le Conseil Municipal **CHARGE** Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès de la Trésorerie de St Etienne de St Geoirs.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **INSCRIPTION CONGRES DES MAIRES A PARIS**

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que M. GELAS Gilles et ROUDET Didier Adjoints, souhaitent participer au Congrès des Maires à Paris qui se déroulera du 22 au 24 novembre 2011. Ils demandent le paiement des frais d'inscription soit 90 € par participant sachant que la somme est prévue au budget 2011.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal **ACCEPTE** la participation de M. Gilles GELAS et Didier ROUDET au Congrès des Maires à Paris et le paiement de **90 €** par participant de frais d'inscription.

#### **MARCHE DE TRAVAUX RD518 AU CIMETIERE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement de la traversée du village tronçon RD 518 devant le cimetière.

Monsieur le Maire énonce les caractéristiques essentielles de ce programme :

Aménagement de voirie (RD518) sur 120 ml aux abords du cimetière

Aménagement d'un parking de 7 places et du carrefour avec la rue des Marguets avec création d'un plateau surélevé.

Génie civil réseau France TELECOM sur 150 ml

Pose de 3 candélabres d'éclairage public.

Le coût prévisionnel du marché est estimé à **143 000 € HT**

Monsieur le Maire précise que la procédure utilisée sera la procédure adaptée (article 28 du code des marchés public).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer les marchés correspondants à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

#### **ETUDES SURVEILLEES 2011/2012 LISTE DES ENSEIGNANTS**

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération en date du 18.09.2007 qui précisait la rémunération des études surveillées des enseignants. Afin de rémunérer ces derniers, il est nécessaire de lister les enseignants pour la rentrée 2011/2012 à savoir :

Mme ROUX-FARNOUX Sarah

M. COLLIN Stéphane

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **VALIDE** cette liste pour l'année scolaire 2011/2012.

### **DENOMINATION DE NOUVELLES RUES**

M. GELAS Gilles précise qu'il est nécessaire de créer des rues suite à des constructions de lotissements :

LOTISSEMENT LE CLOS DU GRAND CHEMIN : Impasse de la Source

LOTISSEMENT DES EMERAUDES : rue des Eglantines

LOTISSEMENT CHEMIN DES CAILLERES : impasse du champ du Taud

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **ACCEPTE** ces propositions.

### **PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LA DERNIERE REUNION**

M. COPPOLA Sébastien maison individuelle le domaine de Rachel

Mme BAYEUIL Séverine maison individuelle rue des Marguets

Melle DOLAK Elif maison individuelle le grand chemin

M. DOLAK Huseyin maison individuelle le grand chemin

M. et Mme MOREL maison individuelle le grand chemin

ENTREPRISE FRESENIUS VIAL Auvent

M. CHRISIN Renaud maison individuelle rue des marguets

Mme CHAMPON Christiane maison individuelle le domaine de Rachel

M. PETIT Fabrice création logement dans bâtiment existant rue du pélerat

Melle DELIVET Véronique maison individuelle le grand chemin

La séance est levée à 23h.